



STATISTIQUES ET INDICATEURS

L'EMPLOI INTERIMAIRE EN MAI 2018



En Pays de la Loire, le nombre d'intérimaires s'établit à près de 66 300 à fin mai 2018.

L'EMPLOI INTERIMAIRE DIMINUE DE 2,1% SUR UN MOIS MAIS PROGRESSE DE

10,0%

PAR RAPPORT A MAI 2017 *

LA SITUATION NATIONALE

Fin mai 2018, le nombre d'intérimaires s'établit à 832 500, en valeur corrigée des variations saisonnières. Il connaît une baisse (-2,5%) par rapport à fin avril. En un an, l'intérim augmente de 9,4% (+71 200 de fin mai 2017 à fin mai 2018)

La répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire diffère sensiblement de celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie et la construction. L'industrie représente 16,3% de l'emploi salarié total, mais emploie 41,6% des intérimaires.

La construction représente 20,1% de l'emploi intérimaire contre 7,6% de l'emploi salarié total. Inversement, 76,0% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 37,8% des intérimaires.

A la fin mai, le taux de recours à l'intérim est de 11,5% dans l'industrie, de 12,0% dans la construction et de 2,3% dans le secteur tertiaire. Le taux de recours moyen, tous secteurs confondus, est de 4,5%.

Graphique 1

EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS) - FRANCE



*Avertissement : Avec la généralisation en 2017 de la Déclaration sociale nominative (DSN) pour les déclarations de missions par les établissements de travail temporaire, la qualité de la couverture des déclarations s'est améliorée. Cela conduit à réviser légèrement à la hausse l'emploi intérimaire depuis le premier trimestre. Les évolutions d'emploi intérimaire reposent sur une méthodologie établie en commun avec la Dares et sont donc identiques avec celles publiées par la Dares. Cf <http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/systeme-d-information-ett-@/5931/view-article-234.html>. Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

LA SITUATION REGIONALE

Situation de l'intérim

A fin mai 2018, on compte près de 66 300 intérimaires sur la région, soit 1 400 de moins qu'en avril (-2,1%). Sur un an, l'emploi intérimaire est en hausse avec +10,0%, soit plus de 6 000 postes supplémentaires.

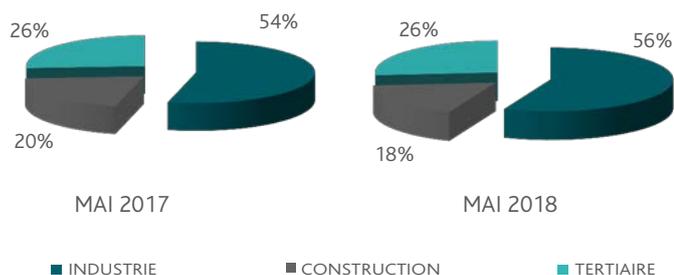
Plus de la moitié (56%) des emplois intérimaires de la région se trouve dans l'industrie. La région se distingue du national par l'importance de l'industrie dans l'emploi intérimaire, et la moindre place du tertiaire.

Le secteur de l'industrie affiche la baisse mensuelle la plus marquée (-3,4%). La construction suit avec -1,7%. Seul le tertiaire affiche une hausse : +0,2%.

Sur un an la construction baisse, alors que l'industrie et le tertiaire affiche une hausse soutenue (+14,4% et +11,5% respectivement)

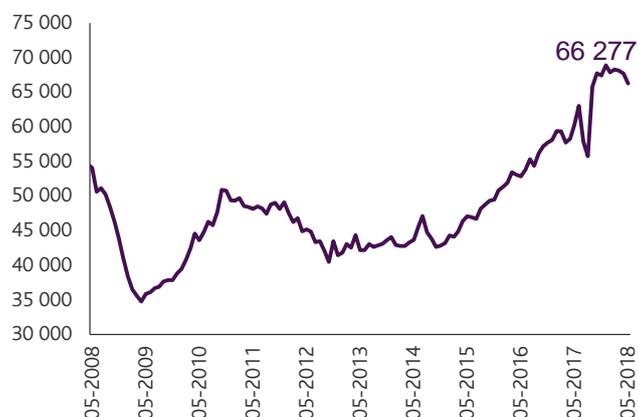
Graphique 3

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE



Graphique 2

EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS)



Graphique 4

EVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR SECTEUR (MAI 2018)

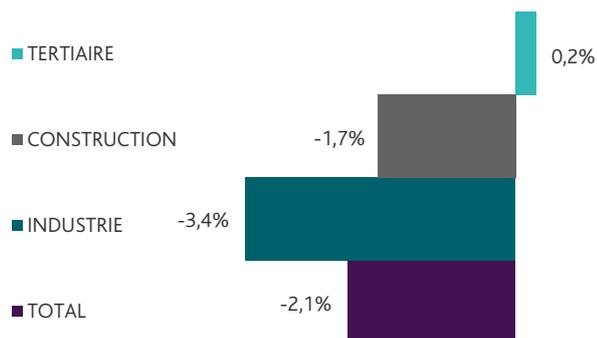


Tableau 1

LES PRINCIPAUX SECTEURS UTILISATEURS

	mai-18	évolution sur 1 mois (%)	évolution sur 1 an (%)
Fabrication d'autres produits industriels	14 690	-6,3%	10,1%
Construction	11 469	-1,7%	-4,7%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8 663	1,0%	13,3%
Fabrication de matériels de transport	7 005	-3,3%	21,2%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques- fabrication de	5 272	-2,8%	21,4%

La fabrication d'autres produits industriels se positionne toujours comme principal acteur de l'emploi intérimaire (22%). En mai 2018, le secteur emploie près de 14 700 intérimaires en baisse mensuelle de +6,3%. Sur un an, le secteur affiche une augmentation de +10,1%.

La construction arrive en deuxième position avec près de 11 500 postes et 17% de l'emploi intérimaire, en baisse de 1,7% sur un mois et de : -4,7% sur un an.

La fabrication de denrées alimentaires prend la 3^{ème} position. Ses effectifs progressent de 1,0% sur un mois et progressent de 13,3% sur un an.

Chiffres clés

EVOLUTION – FAITS MARQUANTS

SUR UN MOIS

- ➔ ✓ Cokéfaction et raffinage **+10,4%**
- ✓ Agriculture, sylviculture et pêche **+7,8%**
- ➔ ✓ Fab. d'autres produits industriels **-6,3%**
- ✓ Activités immobilières **-5,0%**

SUR UN AN

- ➔ ✓ Autres activités de services **+46,0%**
- ✓ Information et communication **+28,2%**
- ➔ ✓ Activités financières et d'assurance **-9,1%**
- ✓ Construction **-4,7%**

3 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

Evolution de l'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

Les ouvriers représentent plus de quatre intérimaires sur cinq, 46,8% sont ouvriers qualifiés et 36,7% des ouvriers non qualifiés.

La part des employés est proche de celle des cadres et professions intermédiaires, respectivement 8,7% et 7,7% des emplois.

Sur un mois, les ouvriers, qualifiés ou non affichent une baisse (-2,7% et -3,2% respectivement). Les autres catégories sont à la hausse.

Sur un an, toutes les classes profitent de l'embellie, en particulier les employés et les ouvriers non qualifiés qui affichent une hausse de plus de 14%.

Graphique 5
REPARTITION PAR CSP

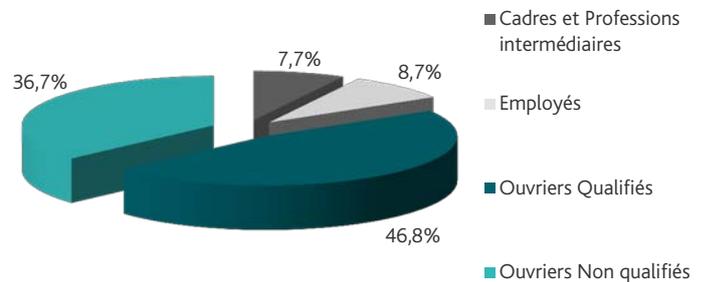


Tableau 2
EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR CSP

	mai-18	évolution sur un mois (%)	évolution sur un an (%)	Part de l'emploi
Cadres et Professions intermédiaires	5 132	0,8%	11,8%	7,7%
Employés	5 748	3,6%	14,1%	8,7%
Ouvriers Qualifiés	31 050	-2,7%	6,1%	46,8%
Ouvriers Non qualifiés	24 348	-3,2%	14,0%	36,7%

Répartition des intérimaires par sexe

Graphique 6
REPARTITION PAR SEXE



La population intérimaire est majoritairement masculine. Au mois de mai 2018, 71,6% des intérimaires sont des hommes en Pays de la Loire.

La baisse mensuelle de l'intérim concerne les hommes (-2,5%) de manière plus prégnante que les femmes (-1,0%).

Sur un an, l'augmentation profite plus aux femmes : +18,6%, contre +6,9% pour les hommes.

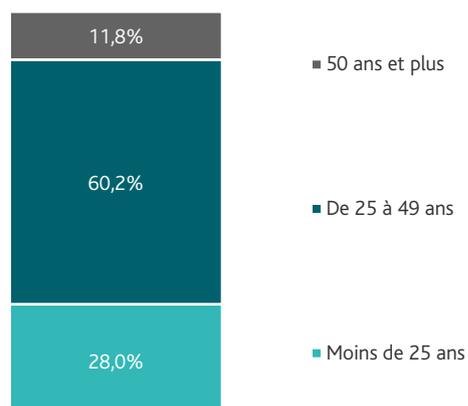
Répartition des intérimaires par âge

Les jeunes sont largement surreprésentés dans la population intérimaire régionale. A fin mai 2018, 28,0% des intérimaires ont moins de 25 ans, alors que selon les derniers chiffres de l'INSEE, les moins de 25 ans ne représentent que 9% des actifs occupés.

Que les jeunes aient fortement recours à l'intérim peut avoir diverses raisons, ils sont plus mobiles, encore indécis par rapport à leur avenir, et il leur est plus difficile d'accéder à des emplois durables.

Les seniors, bien que sous-représentés, affichent l'augmentation annuelle la plus marquée : +17,5%.

Graphique 7
REPARTITION PAR AGE



LA SITUATION DEPARTEMENTALE

Répartition de l'intérim par département

Tableau 3

COMPARATIF INTERIM / EMPLOI SALARIE

	mai-18	Poids Intérim	Poids Emploi Salarie
Loire-Atlantique	27 568	41,6%	40,5%
Maine-et-Loire	11 563	17,4%	20,5%
Mayenne	5 247	7,9%	7,8%
Sarthe	10 183	15,4%	14,1%
Vendée	11 715	17,7%	17,0%

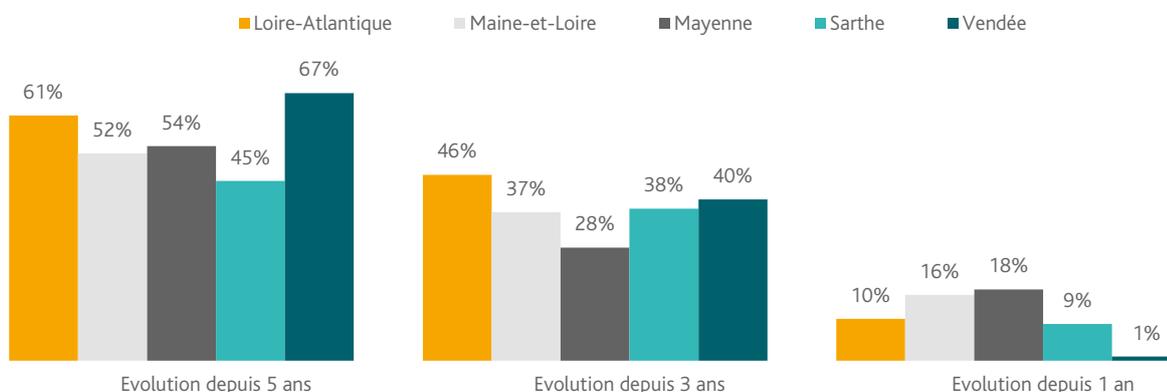
La Loire-Atlantique emploie 41,6% des intérimaires.

Le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Vendée ont des taux de représentativité entre 15% et 17%. La Mayenne est en retrait avec 7,9% de l'effectif intérimaire régional.

Les départements n'affichent pas les mêmes représentativités entre l'intérim et l'emploi salarié. Le Maine-et-Loire recourt moins à l'intérim. Son poids dans l'effectif intérimaire de la région est de 17,4% quand celui dans l'effectif salarié est de 20,5%. La Loire Atlantique et la Vendée sont les départements recourant le plus aux contrats intérimaires.

Graphique 8

EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT SUR UN, TROIS ET CINQ ANS

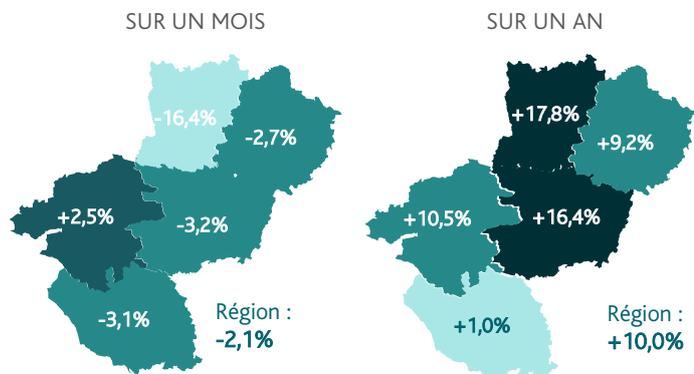


Sur 5 ans, 3 ans et 1 an, l'évolution de l'intérim est positive dans tous les départements. Depuis 2013, la Vendée a gagné 67% d'intérimaires devant la Loire Atlantique (+61%). Tous les départements ont connu des évolutions à 2 chiffres : La Sarthe affiche la plus faible progression à +45% en 5 ans.

Sur un an, la Mayenne enregistre la plus forte hausse (+18%). Les évolutions sont plus modestes en Vendée (+1%).

Carte 1

EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT



Méthodologie

INDICATEUR FIN DE MOIS :

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31/12/1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés « pertinents » du mois², et non au seul dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Directeurs de la publication :
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :
Josette BARREAUD

Conception et réalisation :
Service SEE – Linda LAUNAY

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire,
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

